

## CONTRIBUTION POUR LA CONSTITUTION DES ESPE

La formation de TOUS les acteurs éducatifs, quel que soit leur statut, leur métier de référence, leur temps d'intervention doit être envisagée à la fois comme un enjeu et une condition nécessaire à l'évolution de notre système éducatif, ce dernier entendu au sens large.

Le Collectif des associations partenaires de l'école a la conviction que la formation initiale et continue des enseignants, des conseillers principaux d'éducation, des animateurs, des intervenants spécialisés, des formateurs... est un formidable levier pour refonder le système éducatif en profondeur. Il s'agit de permettre une réelle continuité entre les différents espaces et temps éducatifs (formel, non formel et informel), la mise en cohérence de leurs missions respectives et le développement d'une éducation globale pour tous les enfants et dans tous les territoires, ce dans le cadre de projets éducatifs de territoire.

C'est pourquoi nous préconisons un modèle d'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation en capacité de contribuer à cette dynamique et à la mise en synergie de TOUS les acteurs éducatifs.

En novembre 2012, le CAPE se prononçait « pour un statut des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) permettant une réelle formation initiale et continue des enseignants et des acteurs éducatifs par des formateurs universitaires et de terrain. ».

Les éléments fondateurs de la création des Ecoles Supérieures du professorat et de l'Education et continue appellent à l'intégration de nouvelles compétences et à un élargissement du champ et des visées de la formation des personnels de l'éducation nationale.

Dans le cadre du projet de refondation de l'école, les formations qui seront dispensées au sein des Ecoles supérieures du professorat et l'éducation devront selon nous contribuer à lutter contre les inégalités sociales, culturelles et favoriser la mise en pratiques des objectifs d'émancipation et d'éducation à la citoyenneté.

# LA FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE, UNE AMBITION POLITIQUE

## 1 /DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES ESPE

---

L'autonomie de l'établissement ESPE doit être la plus importante possible afin de répondre à la triple ambition :

1. d'une école **supérieure** : par la composante universitaire
2. d'une école du **professorat** par la composante académique et didactique
3. d'une école ouverte sur **l'Education** : par la composante associative ancrée sur les différents champs de l'éducation

Le CAPE estime important aussi que dans leur fonctionnement les ESPE veillent à se définir comme un laboratoire d'innovation permanente.

Par ailleurs, la gouvernance de L'ESPE aura à intégrer les différents apports, reflets des différentes dimensions mobilisées dans les métiers. Pour cela, il convient d'envisager d'intégrer dans les équipes des ESPE, au travers du statut de professeur-e associé-e par exemple, des pédagogues de terrain. De même, un-e délégué-e du CAPE dans chaque ESPE intégré-e à sa direction permettra d'assurer le lien étroit avec les mouvements sur les différents terrains professionnels et autres métiers de l'éducation

Enfin, si les ESPE n'ont pas vocation à devenir le lieu unique de formation initiale et continue de tous les acteurs éducatifs, elles devront cependant constituer une ressource privilégiée pour ces acteurs en termes de réflexion, de formation permanente, de lieux d'échanges de pratiques. C'est pourquoi le CAPE défend le principe d'ESPE en prise avec les réalités éducatives et sociales de leur territoire, et ouverte sur l'environnement éducatif et ses différents acteurs.

Ainsi nous proposons quatre principes :

- l'intégration dans le cahier des charges, puis lors de la révision des maquettes de formation, des apports liés aux différents champs de l'éducation, notamment par l'ouverture à des problématiques qui intègrent la classe ou l'établissement dans leur environnement,
- l'élargissement du périmètre professionnel de ces écoles supérieures à d'autres métiers de l'éducation, par le biais de partenariats,
- l'appui à l'expérimentation pédagogique et à l'innovation constitutives du métier d'enseignant,
- un pilotage partagé dans les conseils de direction animés par des universitaires du champ de l'éducation et des disciplines contributives, mobilisant les équipes des ESPE et impliquant les associations partenaires ou complémentaires de l'école.

## 2 / UNE ARCHITECTURE DES FORMATIONS PORTEUSE D'UNE VERITABLE REFONDATION

---

Nous proposons que les ESPE soient un espace de formation, de recherche et d'innovation qui mette en cohérence :

1. La formation initiale dont l'alternance
2. L'accompagnement de début de carrière
3. La formation continue articulée à des recherches actions
4. L'accompagnement des équipes autour de leur projet d'établissement
5. La mise en réseau coopératif

Plusieurs éléments nous semblent devoir être intégrés dans le modèle de formation des ESPE :

- Dans le cadre de la formation professionnelle initiale, offrir la possibilité de suivre des parcours individualisés, élaborés sur la base d'une validation des acquis à l'entrée en formation (acquis issus de l'expérience ou de formations initiales). L'individualisation des parcours permettrait aux futurs enseignants suivant leurs besoins d'accéder à un allègement ou à un renforcement des contenus dispensés.
- Dans le cadre des formations continues obligatoires, intégrer des propositions émanant des mouvements pédagogiques (stages de formation, universités d'été, colloques, séminaires, débats, etc.) sous la forme d'un crédit temps formation individualisé mobilisable dans le cadre d'un projet de formation individualisé.
- S'appuyer sur une véritable alternance, alternance intégrative, faisant cohérence entre les différents espaces d'acquisition de compétences : temps de formation théoriques (disciplinaires au sens large) et temps de pratiques (observation, pratique accompagnées, pratique en responsabilité)
- Intégrer un contenu de formation initiale et continue préparant l'enseignant à inscrire sa pratique professionnelle dans des dynamiques éducatives territoriales, en lien avec les différent-e-s acteurs et actrices concerné-e-s. Cet élément sera décisif pour garantir le développement des projets éducatifs sur les territoires (PEDT).
- Instaurer des temps de formation initiale et continue partagés avec des associations complémentaires de l'école, des parents, des élu-e-s et des actrices et acteurs territoriaux, formations élaborées à partir de sujets définis en commun,

## 3 / DES PRINCIPES POUR LA FORMATION

---

Former des enseignants, c'est former des professionnels capables de concevoir l'acte pédagogique et de le réaliser. C'est aussi former des acteurs en capacité de dialoguer et de coopérer avec les autres acteurs intervenant dans l'éducation des enfants et des jeunes. Cette complexité du métier, les nombreuses compétences à maîtriser supposent de penser une formation professionnelle inscrite dans le temps et qui

accompagne ces professionnels tout au long de leur parcours.

Pour répondre à ces enjeux plusieurs principes nous semblent devoir présider à la mise en œuvre des ESPE. Il s'agit tout d'abord de travailler à la mise en cohérence des différentes interventions éducatives par une formation des enseignants conçue pour être articulée à celles des autres acteurs éducatifs.

Il conviendra aussi de dissocier les deux étapes qui permettront l'accès au métier le concours et la formation et anticiper le devenir des étudiants qui échoueraient au concours de manière à leur proposer des alternatives de réorientation.

S'appuyant sur notre expérience en matière de formation professionnelle pour adultes, nous savons que la progression des personnes est étroitement liée aux apports qu'elles trouvent dans la formation. Pour éviter des « redites » en rapport avec les cursus d'origine des futurs enseignants ou en rapport avec d'autres expériences professionnelles ou bénévoles d'envisager une prise en compte des acquis des étudiants lors de leur entrée en formation. Cela permettrait de laisser une part d'individualisation dans la formation et d'aller vers un parcours de formation efficient possible.

La dimension professionnelle de la future formation des enseignants doit trouver tout son sens dans une alternance qui permette de diversifier les terrains de stages, considérés comme une première expérience professionnelle, et de mener une analyse approfondie des différentes situations rencontrées lors du stage. Cette alternance intégrée que défend le Cape suppose que l'articulation théorie-pratique s'exerce dans toutes les dimensions qui caractérisent la pratique enseignante (acte pédagogique, travail d'équipe, organisation et gestion de la classe, relations avec les parents, montage de projets...).

Ce principe d'articulation entre théorie et pratique constitue selon nous un des leviers de la formation continue des enseignants laquelle doit pouvoir offrir des espaces d'analyse de la pratique, et d'appropriation d'éléments issus de la recherche, tout au long du parcours professionnel.

Le choix des méthodes de formation constitue un élément qui impactera directement les pratiques futures des enseignants formés. Ces méthodes doivent selon nous contribuer à familiariser les étudiants avec différentes approches pédagogiques susceptibles de nourrir le geste professionnel, et constituer une forme d'expérience, de vécu sur lesquels ils pourront s'appuyer dans l'exercice de leur métier.

De même, le groupe en formation et ses membres constituent une ressource à part entière dont les contributions par la voie de l'auto-formation réciproque doivent pouvoir venir enrichir un processus d'apprentissage certes individuel mais aussi collectif. Intégrer la dimension d'auto-formation conduit selon nous à rendre l'étudiant pleinement acteur de sa formation et à développer une conception solidaire de la formation et par la suite de la pratique professionnelle.

Le travail de l'enseignant s'exerce certes dans le cadre de la classe, cadre dans lequel le professionnel est seul face à la classe. Néanmoins, les enjeux auxquels il doit faire face dépassent désormais ce seul cadre et s'inscrivent dans le projet d'école ou d'établissement, et à l'avenir s'inscriront dans celui d'un projet d'éducation englobant le territoire d'une commune ou d'un regroupement de communes.

Pour permettre à l'enseignant de se situer dans ces différents espaces et de s'y impliquer, il est impératif que la formation dans les ESPE intègre l'apprentissage au travail d'équipe, au sein de l'équipe pédagogique tout d'abord mais aussi d'équipes intégrant d'autres intervenants, périscolaires par exemple.

La formation à la démarche de recherche-action doit être intégrée dans le cursus de formation initiale, et continue. Cette disposition contribuera à doter les enseignants-tes de ressources pour construire leur parcours professionnel dans un processus intégrant l'évolution de leurs pratiques et l'innovation.

Enfin, et pour une profession enseignante en prise avec la société dans laquelle elle s'exerce nous suggérons que le cursus de formation soit organisé de manière à favoriser l'inclusion d'apports externes variés

## **LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE L'ECOLE : UN ACTEUR DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS, ET DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS EDUCATIFS**

Dès sa création, le CAPE s'est donné comme objectif de contribuer à la formation (initiale et continue) de tous les intervenants, dont les enseignants. Savoirs, méthodes, pratiques, volontariat...le CAPE considère que la formation ne peut se faire en vase clos, dans une logique disciplinaire et/ou dogmatique. L'accueil dans des structures éducatives, l'accès à des activités culturelles et sportives de qualité nécessitent aussi des animateurs compétents et formés. Leur expérience du quotidien confère à nos associations une véritable expertise. La formation ne peut se passer des compétences construite par des praticiens-chercheurs qui composent nos mouvements.

Le rôle que le CAPE entend jouer dans un nouveau modèle de formation des enseignants, plus ouvert, plus transversal aux différents métiers de l'éducation est celui d'un acteur prêt à se mobiliser tant dans la phase d'élaboration et de propositions que dans celle de la mise en œuvre.

L'ambition commune des associations composant le CAPE pour une éducation globale et concertée se décline sur des terrains d'action et des objets de travail complémentaires entre eux. C'est cette expérience, cette complémentarité qui fait sens et efficacité au sein de notre regroupement.

### **1 / CHAMP D'INTERVENTION, EXPERIENCE ET PRATIQUE DU CAPE**

---

Notre champ d'intervention est celui de l'éducation et de la formation. Nous nous adressons à tous les partenaires éducatifs mais aussi aux acteurs sociaux.

Nous intervenons dans différents espaces éducatifs et culturels (établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, centres de loisirs, centres sociaux, médiathèques, théâtre, ...), au travers d'actions variées : stages de formation, universités d'été, colloques, séminaires, débats, pratiques éducatives, culturelles et sportives dans les temps péri et extra scolaires, publications...

Les actions de formation conduites par le CAPE répondent à une demande partagée et fréquemment exprimée par divers acteurs éducatifs en recherche de pratiques motivantes et dynamisantes.

L'expérience acquise par notre collectif auprès de publics vivants des situations marquées par la violence, la démotivation ou l'exclusion, atteste de la potentialité transformatrice des démarches que nous proposons, démarches dite d'auto-socio-construction, qui permettent la (re)mobilisation, la reconquête de l'estime de soi et l'émergence de solidarités dans les apprentissages qui se fait au bénéfice de tous.

Notre expérience en matière de coopération d'entraide et de mutualisation des apprentissages mise en œuvre sur différents terrains, nous permet d'accompagner efficacement des équipes dans leurs projets, pour des apprentissages qui font sens.

Les actions de formation allient théorie et pratique, dans une articulation réfléchie. Préalablement à leur élaboration, elles font l'objet d'une analyse des besoins et d'une négociation afin de répondre au plus près aux attentes des demandeurs. Elles s'achèvent par un temps de réflexion commun qui permet de dresser un bilan partagé de ses effets.

Nos pratiques montrent comment des inhibitions peuvent être levées, comment le plaisir d'apprendre peut être mis en jeu, stimulés par l'échange et le collectif, au profit d'une véritable construction de soi.

## **2 / DES FORMES D'INTERVENTION ADAPTEES ET DIVERSIFIEES**

---

S'appuyant sur une longue expérience acquise dans le cadre de la formation et de l'animation pour adultes, de la formation professionnelle mais aussi militante, les associations membres du CAPE s'attachent à rechercher en permanence les modalités d'interventions les plus adaptées aux contenus mis en travail, aux objectifs visés et aux publics auxquels elles s'adressent.

Les interventions du CAPE peuvent se concevoir sous diverses modalités et formes pédagogiques, et intervenir à différentes étapes d'un parcours de formation :

- Modules actifs et participatifs et cours magistraux
- Ateliers de pratiques d'activités
- Guidance de projet
- Echanges réciproques de savoirs
- Visites d'étude (y compris hors de France)
- Suivis de recherche action
- Accueil de stagiaires sur sites
- Témoignages d'expériences
- Analyses de pratiques
- Mise en situation
- Accompagnement de projets collectifs
- Analyse de pratiques

## **3 / DES CONTENUS, DES APPORTS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF FONDATEURS D'UNE AUTRE (OU D'UNE NOUVELLE) CULTURE PROFESSIONNELLE**

---

L'ensemble des apports mobilisables par Le CAPE s'inscrivent à la croisée de contenus théoriques et de contenus issus des pratiques développées et ancrées sur nos différents terrains d'intervention.

Sans chercher à recenser de manière exhaustive tous les contenus portés par les membres du CAPE quelques exemples permettent d'en illustrer la diversité et la richesse :

### **Connaissance des publics et processus d'apprentissage :**

- Le regard sur l'élève, la connaissance des enfants dans leur diversité et leurs différents milieux ;
- Les processus d'apprentissage (qu'est-ce qu'apprendre ? Quoi apprendre?)

### **Organisation et pratiques pédagogiques :**

- Les apports et pratiques des mouvements pédagogiques, hier, aujourd'hui, ici et ailleurs ;
- L'accompagnement éducatif, les activités pédagogiques complémentaires,
- L'interrogation des impensés, l'habitus professionnel,
- L'organisation de groupes et la pédagogie institutionnelle
- L'aménagement des espaces comme tiers pédagogique ;
- Postures éducatives
- L'innovation (concepts et pratiques) ;
- Les pratiques d'évaluation collective et individuelle.

### **Pratiques professionnelles :**

- Le travail sur l'identité professionnelle,
- La conduite des équipes, direction et animation d'équipe
- La culture du travail en équipe transcategorielle et la coéducation ;
- La conduite de projets
- La dimension interculturelle en éducation.

### **Connaissance des espaces éducatifs et de leur environnement social :**

- Les composantes du système éducatif ; l'école inclusive
- Les différents lieux de l'éducation ; Les temps éducatifs ;
- L'environnement local ;
- La participation et la co-construction de projets éducatifs territoriaux.

### **Education, citoyenneté et émancipation :**

- Les pratiques artistiques et culturelles dans et hors l'école dont les activités scientifiques et techniques,
- L'éducation critique pour une lutte contre les stéréotypes,
- L'éducation aux médias et par le numérique,
- L'éducation à la santé, à la sexualité,
- La mobilité européenne,
- L'Education à la citoyenneté mondiale (solidarité, développement durable, paix, humanisme, ...)



## LES MEMBRES FONDATEURS DU CAPE :

---

- AFEV
- AFL
- Ceméa
- CRAP-Cahiers pédagogiques
- Éclaireuses Éclaireurs de France
- Éducation et Devenir
- Fédération Française des Clubs UNESCO
- FESPI
- Fédération Léo Lagrange
- Fédération nationale des CMR
- FOEVEN-Fédération des AROEVEN
- Fédération nationale des FRANCAS
- GFEN
- ICEM-Pédagogie Freinet
- Ligue de l'Enseignement
- Mouvement Français pour le Planning  
Familial
- Mouvement Français des Réseaux d'échanges  
réciproques de savoirs (Foresco)
- OCCE
- Fédération Générale des PEP
- Peuple et Culture